

PLAN DE COMMUNICATION

Mot du chef d'établissement à toute la communauté éducative :

Ce document est un ajout au règlement intérieur de l'école que vous avez déjà signé en début d'année. Sans retour contraire de votre part, je considérerai que vous en avez pris connaissance et adopté cette organisation et ces directives.

11 mai 2020

Y a-t-il obligation d'envoyer son enfant à l'école ?

Non, c'est sur la base du volontariat. Les enseignants continueront à transmettre du travail à faire à la maison aux élèves dont les familles ont fait le choix de poursuivre la continuité pédagogique à domicile. Ce travail sera le même que celui qui sera proposé en classe. Vous aurez la possibilité de récupérer les photocopies des plans de travail à l'école si vous ne souhaitez ou ne pouvez pas les imprimer.

Cette organisation d'accueil va-t-elle changer d'ici juillet ?

C'est une première phase d'observation qui va durer jusqu'au 2 juin. Il est nécessaire d'attendre les annonces gouvernementales pour en savoir un peu plus. Cela signifie également que la décision que vous prenez aujourd'hui pour le mois de mai pourrait être modifiée en juin si les conditions évoluent.

Quel rôle vais-je jouer, moi, parent ?

Les parents soutiendront le travail des enseignants :

- **en expliquant et en apprenant les gestes barrières et le respect des mesures de distanciation physique à vos enfants avant leur arrivée à l'école (voir affiches à la fin du document) ;**
- en respectant les horaires de dépose et reprise de vos enfants (c'est essentiel au bon fonctionnement de ce protocole) ;
- **en évitant tout attroupement aux entrées et sorties de l'école ;**
- **en prenant la température de votre enfant tous les matins** (c'est obligatoire, si l'enfant a plus de 37.8 °C, il ne peut pas venir à l'école) ;
- en ne mettant pas votre enfant à l'école s'il ressent les moindres symptômes qui pourraient faire penser à une atteinte par le virus : de la fièvre, une sensation de fatigue, une toux sèche, des courbatures et des douleurs, une congestion nasale, un écoulement nasal, des maux de gorge, des diarrhées, des éruptions cutanées.



Avant le départ à l'école, les parents surveillent l'apparition de symptômes chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école. La température doit être inférieure à 37,8°C.



| Pas de symptôme, pas de fièvre Température inférieure à 37,8°C | Symptômes évocateurs Fièvre, toux sèche, fatigue, toux grasse, maux de tête | |
|--|---|--|
| | | |
| | | Prendre avis du médecin traitant, prévenir l'école de l'absence de l'enfant |

Comment dois-je habiller mon enfant, que dois-je prévoir ?

Les enfants devront être le plus possible autonomes : s'habiller et se déshabiller (sieste également), se moucher, se débrouiller seuls quand ils iront aux toilettes. Les parents veilleront à habiller et chausser leur enfant pour favoriser cette autonomie.



Le matériel :



Pour les classes de primaire, chaque élève utilisera du matériel individuel et personnel. Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict minimum. Chaque enseignante vous fera parvenir la liste du matériel indispensable à votre enfant pour la classe ainsi que le matériel accepté en récréation (les jeux ne seront pas prêtés).

Ne pas oublier de fournir à votre enfant des mouchoirs papiers jetables ainsi qu'une bouteille d'eau.

Organisation à la réouverture de l'école :

Arrivées et sorties : De la même manière que les élèves, les familles doivent maintenir la distanciation physique à l'entrée et à la sortie des classes et respecter les modalités d'accueil prévues en fonction des classes.

Les élèves rentreront directement en classe (après désinfection des mains).

Arrivée des élèves en élémentaire 8h45 : Afin de réduire l'attente et la concentration des élèves et de leurs familles sur l'espace public, l'accueil des élèves se fera autour de deux points d'accès.

Le numéro du groupe ainsi que la salle qui accueillera votre enfant vous sont précisés dans les documents joints (groupes lundi/mardi et groupes jeudi/vendredi)

Lundi/mardi (groupes 2, 3 et 6) et jeudi/vendredi (groupes 8, 9 et 12) : accueil portail blanc

Lundi/mardi (groupes 4 et 5) et jeudi/vendredi (groupes 10 et 11) : accueil portail vert

Les enfants devant monter directement dans leur salle d'accueil merci de leur préciser l'endroit où ils doivent se rendre.

GS et CP des groupes 1 et 7 8h30 : Les élèves seront pris en charge 1 par 1 par Drissia devant la porte d'entrée de l'école maternelle. Les familles devront attendre que leur enfant soit accueilli en le tenant par la main et en respectant une distance d'1 mètre avec les autres parents.

TPS-PS-MS 8h45 : Les élèves seront pris en charge 1 par 1 par Drissia devant la porte d'entrée de l'école maternelle. Les familles devront attendre que leur enfant soit accueilli en le tenant par la main et en respectant une distance d'1 mètre avec les autres parents.

Sortie des classes pour tous les niveaux à 16h30.

GS-CP-CE1-CE2-CM1 : Les élèves seront appelés 1 par 1 par l'enseignante placée au portail.

Lundi/mardi (groupes 2, 3 et 6) et jeudi/vendredi (groupes 8, 9 et 12) : sortie portail blanc

Lundi/mardi (groupes 1, 4 et 5) et jeudi/vendredi (groupes 7, 10 et 11) : sortie portail vert

TPS-PS-MS : Les élèves seront confiés 1 par 1 à leur parent à la porte d'entrée de l'école maternelle.

Restauration : Les élèves seront accueillis en petits groupes dans la cantine avec un panier repas fourni par la famille. Les familles devront opter pour des repas froids ne nécessitant pas d'être réchauffés ou réfrigérés. Le repas devra être stocké dans un sac individuel fermé. Chaque famille devra fournir veiller à fournir les couverts si le repas préparé le nécessite ainsi qu'une bouteille d'eau.

Accueil péri-scolaire : Ne pourront être acceptés en garderie que les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire (liste établie par le ministère). Vous devrez **obligatoirement** présenter un justificatif professionnel ainsi qu'une attestation sur l'honneur que le deuxième parent ne peut garder l'enfant.

Un accueil périscolaire sera proposé à l'école au tarif habituel le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h45 à 19h. Cet accueil se fera dans le réfectoire des primaires afin de respecter les distanciations physiques imposées aux enfants. Les parents pourront accéder au site par le portillon primaire situé avenue François Billoux. Aucun accueil ne sera accepté après 8h20 afin d'éviter des croisements entre des parents et d'autres élèves.

Le mercredi, les enfants seront accueillis de 7h30 à 18h30 dans les ALSH de la commune sur les mêmes critères que ceux imposés à l'école (personnels prioritaires uniquement).

Mercredi 13 mai, cet accueil sera organisé à l'école Pablo Picasso puis à partir du 20 mai à l'école Paul Langevin.

Pour toute inscription, merci de vous rapprocher de la mairie.



Afin de ne pas multiplier les contacts, **l'accès aux bâtiments de l'école sera proscrit à toutes personnes externes à l'école (parents, autres accompagnants, taxis...),** même pour les maternelles.

L'accès au secrétariat sera limité à une personne à la fois. L'attente devra se faire sous le porche d'accueil extérieur. Le secrétariat sera fermé entre 8h45 et 9H

Que fera mon enfant à l'école ?

Le premier travail de votre enfant à l'école sera de se former aux exigences du protocole sanitaire, ce qui nécessitera déjà beaucoup de temps. L'enseignant proposera en continuité pédagogique le même travail que celui réalisé en classe **et inversement**. Aucune manipulation ne pourra être réalisée avec du matériel collectif. Le travail avec correction immédiate sur ardoise ou l'autocorrection sera favorisé (pas de correction individuelle).

Comment mon enfant sera-t-il placé dans la classe ?

Pour respecter les règles de distanciation physique dans la classe, une place définie sera donnée à chaque enfant, distante des autres d'au moins un mètre. Les enfants ne pourront en bouger tant qu'ils seront en classe. Les tables seront réparties dans la classe pour respecter la distanciation physique des élèves, permettre un plan de circulation, laisser un accès libre aux portes. Le mobilier non nécessaire sera neutralisé par une signalétique spécifique pour que les enfants n'y aient pas accès.

Mon enfant pourra-t-il utiliser du matériel collectif ou celui d'un autre camarade ?

Non, il ne sera pas possible de s'échanger du matériel. S'il s'avérait nécessaire de passer du matériel de manipulation d'un enfant à l'autre, il faudrait alors le désinfecter entre chaque manipulation.

Que fera mon enfant si je décide qu'il reste à la maison ou quand il ne sera pas pris en charge à l'école ?

Les enseignants poursuivront la continuité pédagogique engagée depuis la fermeture des écoles. Cependant, il vous faut être conscients que ceux-ci seront également en classe, ils ne pourront donc pas être disponibles sur les heures de classe pour répondre aux mails. La période actuelle sera prise en compte dans les programmations des enseignants pour la prochaine rentrée, y compris pour ceux qui intégreront le collège.

Nous proposerons aux familles qui le souhaitent et qui auront fait le choix de ne pas remettre leur enfant à l'école, de passer à l'école (à un horaire défini) pour récupérer le plan de travail (les photocopies) des enfants.

Comment mon enfant se déplacera-t-il dans l'école ?

Pour permettre la distanciation physique, les enfants se déplaceront en file indienne, à une distance d'un mètre les uns des autres avec l'interdiction de s'approcher de leurs camarades. Des sens et des horaires de circulation seront mis en place dans l'école pour que les groupes ne se croisent pas. Les déplacements des élèves devront être limités au strict nécessaire, organisés et encadrés.

Y-aura-t-il des récréations ?

Les récréations seront échelonnées. Dans la mesure où les élèves respecteront les gestes barrière et la distanciation physique, les enfants bénéficieront bien de récréations qui seront organisées par groupes. Si les enseignants rencontraient des difficultés à faire respecter ces mesures barrière, notamment la distanciation physique, il sera alors possible que les récréations soient remplacées par des temps de pauses en classe.

Votre enfant devra respecter les règles de distanciation physique sur la cour également. Il ne pourra donc s'approcher de ses camarades à moins d'un mètre. Il ne pourra pas non plus jouer à des jeux sociaux (jeux collectifs de type chat, jeux de ballon, billes...) ni à des jeux nécessitant des échanges de matériel (ballon, corde à sauter s'ils l'échangent...). S'il vient avec de quoi colorier ou lire, il ne pourra prêter ni ses feutres ni son livre à un autre élève.

Quelles sont les règles sanitaires appliquées ?

Nous ferons respecter AU MAXIMUM le protocole sanitaire à savoir :

- distanciation physique entre toutes les personnes (entre enfants, entre adultes, entre enfants et adultes) à tous les instants (dans la cour, dans le rang, en classe...);
- application des gestes barrière (se laver les mains, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir jetable, saluer sans se serrer la main);
- port d'un masque par l'ensemble des adultes de l'école lorsque la distanciation n'est pas possible
- éviter le brassage des élèves durant la journée;
- assurer la désinfection des locaux tous les jours.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades

Quand mon enfant devra-t-il se laver les mains ?

Selon le protocole, votre enfant devra se laver ou se désinfecter les mains :

- à son arrivée dans l'école ;
- avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- avant et après chaque repas ;
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;
- le soir avant de rentrer chez soi et en rentrant chez soi.

Mon enfant pourra-t-il utiliser du gel hydro alcoolique ?

En primaire, compte tenu du peu de points d'eau disponibles et de leur emplacement, votre enfant devra utiliser du gel hydroalcoolique de manière régulière. Un flacon sera disposé dans chaque salle de classe. L'utilisation de ce gel se fera sous surveillance d'un adulte.

Les adultes porteront-ils un masque ?

Oui, tous les adultes de l'école porteront un masque obligatoirement dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées, notamment pendant la circulation au sein de la classe ou encore pendant la récréation.

À quelle fréquence les locaux seront-ils nettoyés ?

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle dans la lutte contre la propagation du virus. Les sols, tables et chaises seront nettoyés au moins une fois par jour, le soir après le départ des élèves. Une désinfection plusieurs fois par jour sera réalisée sur les points fréquemment touchés :

- sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs... ;
- points de contact : poignées de porte, interrupteurs ...

Les poubelles seront vidées tous les jours. Les savons et essuie-mains seront réapprovisionnés aussi souvent que nécessaire.

Comment les locaux seront-ils nettoyés ?

Le nettoyage des locaux se fera de manière approfondie à l'aide d'un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476.

Qu'est-il prévu en cas de non-respect des règles du protocole ?

Nous nous réservons le droit de ne plus accueillir un enfant pour qui, il serait impossible de respecter les gestes barrières, ou pour une famille qui ne suivrait pas les consignes d'entrées et de sortie de l'école.

Que dois-je faire si mon enfant ou moi-même avons des symptômes ?

Le protocole sanitaire stipule que les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De plus, ils sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école et en cas de symptôme ou de fièvre (37,8° C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. Ainsi, tout enfant présentant des signes de température sera isolé, le temps que ses parents soient alertés et qu'un adulte vienne le chercher.

Si une personne semble tomber malade dans la cellule familiale, il vous faudra immédiatement informer l'école. La procédure sera également :

- d'éviter les contacts ;
- d'appeler un médecin avant de se rendre à son cabinet ou appeler le numéro de permanence de soins de la région.

Et si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, il faudra appeler le SAMU : 15 ou 112.

La gestion d'un cas suspect chez un élève ou un personnel.

Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc...) chez un enfant constaté par le personnel de l'établissement scolaire **conduira à l'isolement immédiat de l'élève** dans l'attente de son retour à domicile.

En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température pourra être réalisée par un enseignant.

Les parents seront appelés sans délai pour venir chercher leur enfant. Les parents devront éviter les contacts et consulter le médecin.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.



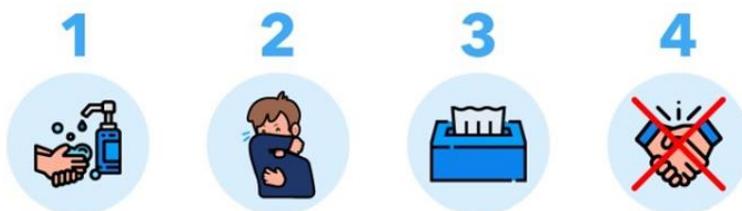
Si cas avéré

Les parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec la personne malade seront informés par l'école, des mesures prises par les autorités sanitaires.

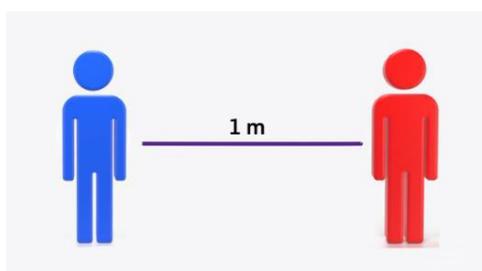
Les règles à respecter dans l'enceinte de l'établissement.

Les gestes barrière

Ils doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.



La distanciation physique



La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs,

Le lavage des mains

A chaque arrivée ou retour en classe les élèves se laveront les mains en respectant la distanciation physique.





COVID-19



FACE AU CORONAVIRUS : LES BONS GESTES À ADOPTER

Si tu es malade, reste à la maison.



1

Lave-toi les mains
avec du savon,
très régulièrement.



2

Tousse et éternue
dans le pli
de ton coude
et loin de tes amis.

3

Utilise
des mouchoirs
en papier
et jette-les
à la poubelle.



4

Salve
tes amis
de loin.

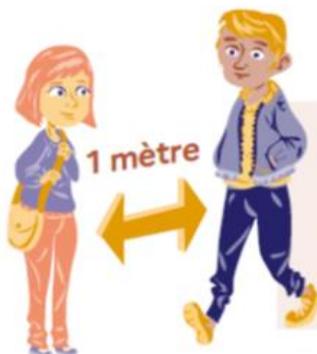


5

1 mètre



Respecte
une distance
de 1 mètre
(2 grands pas)
entre toi et
les autres.



6

Évite de toucher
ton visage (nez,
bouche, yeux).



© Illustrations : F. Kucis - Création éditions spéciales Playbac



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

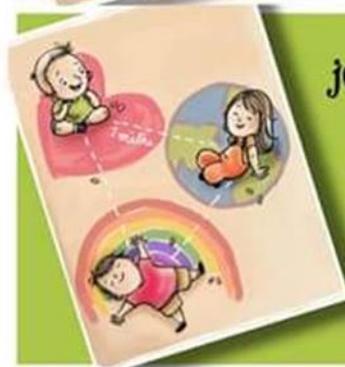
Les gestes à retenir



Je me lave
bien les
mains,
le temps
d'une petite
chanson



je tousse
et
j'éternue
dans mon
coude



je garde une
distance
d'environ
1 mètre
avec les
copains



je ne serre pas la
main et je ne
fais pas de
bisous,
mais je dis
quand même
bonjour !



j'utilise des
mouchoirs
jetables et
je les jette
à la poubelle



si il n'y a
pas de savon,
je me lave les
mains
avec du gel
hydroalcoolique

l'art de Flo

pour me protéger
et protéger les autres